



Conseil de sécurité

Distr. générale
31 décembre 2012
Français
Original : anglais

Exposé succinct du Secrétaire général sur les questions dont le Conseil de sécurité est saisi et sur l'état d'avancement de leur examen

Additif

En application de l'article 11 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, et conformément à la note du Président en date du 26 juillet 2010 (S/2010/507), le Secrétaire général présente l'exposé succinct ci-après.

La liste complète des questions dont le Conseil était saisi au 1^{er} décembre 2012 figure dans le document S/2012/10/Add.48.

Au cours de la semaine qui s'est achevée le 29 décembre 2012, le Conseil de sécurité ne s'est prononcé sur aucune des questions dont il était saisi.

